

Rachat CNP : DES LENDEMAINS QUI DÉCHANTENT

juillet 2019

Début juillet, le président de la CDC*, de La Poste et le ministre de l'Économie se sont réunis pour se féliciter de la création d'un prétendu pôle financier public qui serait concrétisé par la montée en capital de la CDC dans celui de La Poste. Loin de garantir un accès pour toutes et tous à un compte bancaire, cette opération va surtout signer un recul du service public postal et une probable dégradation de nos conditions de travail.

Un mécano financier

Nous sommes habitués à l'esprit tordu de nos dirigeants et actionnaires. Cette fois-ci, ils s'en sont donné à cœur joie surtout pour avoir une dérogation de l'autorité des marchés financiers (ils se murmurent même que l'AMF les aurait conseillés pour que cette dérogation ne souffre d'aucune contestation, genre petits arrangements entre amis). Un tour de passe-passe qui permet à la CNP* de passer sous le giron de La Banque Postale.

Une opération lucrative pour les actionnaires

Cette opération sera avant tout lucrative pour les dirigeants et les actionnaires et pas pour les postier-e-s. L'absorption de la CNP par La Poste fera exploser les dividendes des actionnaires de quasiment 100 % supplémentaires et les résultats de La Poste augmenteront du même montant.

Depuis quelques mois, nos dirigeants sont pris d'une frénésie d'achat qui leur a fait sortir quasiment 1 milliard d'euros du portefeuille pour acquérir des entreprises principalement dans le Colis. Avec cette manne, il est à penser qu'ils ne sont pas prêts de s'arrêter de jouer au Monopoly.

Quant aux dividendes, cela représente un 13ème mois pour l'ensemble des postier-e-s du groupe. Lorsque la revendication a été posée par les élu-e-s SUD au Conseil d'Administration du groupe, nos actionnaires ont gentiment botté en touche.

Pour les postiers... Bernique!!!

Par contre, pour les employé-e-s, on n'est pas sûr de voir les prétendus bénéfices de l'opération. Alors que depuis années, le patron de LBP, Rémy Weber se plaint de notre manque de



Mais qu'est-ce donc que ce projet Mandarine ?

- Mandarine (parce que rouge comme la CDC et jaune comme la Poste - sic) c'est donc le projet qui consiste à la montée en capital de la CDC dans celui de La Poste et le transfert du contrôle de la CNP de la CDC à La Banque Postale.
- Lorsque l'opération sera achevée, la CDC deviendra l'actionnaire principal de La Poste avec 66 % des actions détenues et deviendra décisionnaire y compris sur la CNP. Elle possédera aussi la majorité au Conseil d'administration (plus de 50 % des membres). Au passage, l'état récupère aussi quasiment 1 milliard d'euros apportés par la CDC.
- La CNP deviendra donc une filiale de LBP et apportera son chiffre d'affaires au Groupe La

*CDC : Caisse des dépôt et Consignations

*CNP : Caisse Nationale de Prévoyance : elle appartient pour l'instant principalement à la CDC. Elle distribue principalement de l'assurance-vie
COex : le coefficient d'exploitation mesure la "rentabilité" d'une banque. plus le coefficient est bas, plus la banque est rentable. La moyenne des banques est entre 60 et 65%. Celui de LBP passera de 82 à 63% après le passage de la CNP comme filiale de LBP. La plupart du temps les banques suppriment du personnel pour faire baisser ce coefficient.

SUD
SYNDICAT
UNION

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Solidaires
syndicale

productivité et du coefficient d'exploitation (Coex*) trop élevé de LBP, cette opération permettrait d'en retrouver un du même niveau que les autres banques. Rien à faire, le patron a répété que les efforts de productivité devaient continuer... Bref supprimer encore et encore des emplois dans le Réseau et les Centres financiers.

De plus, les frénésies d'achat se concentrent plutôt vers les nouveaux services pompeusement rebaptisés «service de proximité humaine». C'est dire que le métier de facteur dans sa forme actuelle sera encore la cible d'attaques incessantes. Pourtant au vu du nombre de conflits se développant un peu partout dans la branche Courrier, on voit bien que la pilule passe très mal.

Pour le service public... Tintin!!!

Enfin, le service public postal prendra un coup de canif supplémentaire. D'ores et déjà, c'est une annonce de fermeture de 500 bureaux de poste par année qui est programmée. Quant au pôle public financier annoncé à grand renfort de presse, cela ne concernera que les collectivités locales et pas le particulier.

Et ce n'est sûrement pas la French Bank qui va sauver le Titanic LBP. Si La Poste envisage de nouveaux services qu'elle facturera aux usager-e-s, c'est pour mieux sacrifier le service public postal actuel et nos métiers.

Pour SUD PTT cette opération vise avant tout à augmenter le profit des dirigeants et les dividendes actionnaires. Pour le service public et pour les postier-e-s, rien n'est envisagé, sauf la petite lettre annuelle de Philippe Wahl pour nous féliciter. SUD PTT refuse de cautionner un projet qui vise à nous transformer en assureurs et en auxiliaires de santé. Si de nouveaux services publics et gratuits sont envisageables, cela ne soit pas être au détriment de nos métiers et du service public postal.

La CDC un actionnaire comme les autres ?

La direction de La Poste, le gouvernement et la CDC veulent nous faire croire que ce changement n'aura aucune incidence sur le quotidien des postier-e-s. tout sera comme avant.

Alors, pourquoi faire une telle opération ? On voit bien que la CDC se comportera comme n'importe quel actionnaire privé. Pour exemple, alors actionnaire principal de Quick, c'est elle qui a revendu la marque à Burger King avec des conséquences sociales sur le personnel. De même, il est clair notamment vu les conseils d'administration récents que la CDC recherche des sources de profit maximum.

La Poste réservoir à service public

Une autre conséquence à terme : l'état se déchargera, sur La Poste et les postier-e-s, de tout un tas de missions de services publics qu'il juge trop coûteuses au détriment du service public postal. D'où la mise en place de ces services de proximité humaine dans le domaine de la santé, de la «silver economy». Une bonne idée ?

La question qui se pose : qui va payer au bout du bout et qui va faire dans l'entreprise ?

Et la réponse est pour l'instant plutôt claire.

Ce sont les employé-e-s, mais aussi les usager-e-s qui devront payer le prix fort pour ses services publics que ce soit à La Poste et dans les administrations publiques.

Des profits dans le colis comment et pourquoi ?

Les nouvelles orientations stratégiques entraînent des achats de plus en plus importants notamment dans le colis. Il s'agit pour l'entreprise de faire de plus en plus de profits. Et pour cela, elle semble prête à tout.

Deux exemples récents dans la recherche du moins-disant social et du profit maximum l'ont démontré :

- le premier, c'est la condamnation de La Poste pour 120000 euros de dommages et intérêt ainsi que le directeur d'une agence Coliposte pour travail dissimulé suite au décès d'un salarié sous traitant non déclaré
- le deuxième, c'est la lutte que mènent des salariés sans-papiers de Derichebourg, sous-traitant de Chronopost depuis plus de trois semaines. Leur revendication : être régularisés et embauchés par Chronopost.

Ce cynisme économique de la part de nos patrons est de mauvais augure pour la collectivité et les postier-e-s.

**SUD PTT REVENDIQUE UNE ALTERNATIVE À CETTE COURSE INSENSÉE
AUX INVESTISSEMENTS ET AUX PROFITS : L'ARRÊT DE LA SOUS-
TRAITANCE, DES CRÉATIONS D'EMPLOIS, L'AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE TRAVAIL**